

Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 10 février 2017

Membres présents :

Enseignants : Madame Barraud, Monsieur Bastide, Madame Blanc, Madame Faucher, Madame Lageneste, Madame Tardy

Représentant de la Mairie : Monsieur Deschamps

Représentants des parents d'élèves : Madame Barrière, Madame Blavignac, Madame Chatras, Madame Masclaux, Madame Paulhan, Monsieur Tuffery, Madame Valeri, Madame Wojcik

DDEN : Madame Charpentier

Excusés :

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur Maillard, Madame Cognet, Monsieur Cazalbou, Madame Maly

Secrétaire de séance : Madame Barraud

Ordre du jour :

1. Photos scolaires
2. Crédits municipaux
3. Natation
4. Sorties
5. Informatique
6. Travaux
7. Questions des parents concernant l'accueil des enfants de moins de 3 ans et l'aménagement du parking.

1. Photos scolaires

Elles seront faites par Madame Voarino, photographe à Billom. Pour les photos individuelles ou avec les frère(s) et sœur(s), les enfants seront photographiés devant les livres de bibliothèque afin que les photos soient bien prises dans un cadre scolaire.

Madame Voarino facturera les photos 2€50 l'une à la coopérative scolaire et elles seront revendues 5€ l'une aux familles.

2. Crédits municipaux

→ Bilan des dépenses 2016 :

Crédits fournitures scolaires (35 € par enfant) :

Ils ont permis l'achat de fournitures pour les élèves (cahiers, crayons...) mais aussi de matériel durable (matériel de manipulation, jeux éducatifs pour les maternelles, matériel de motricité). Il paraît important à l'équipe enseignante d'investir dans ce type de matériel réutilisable d'année en année.

Cette année la somme allouée a été dépassée de 46 €.

Crédits de remplacement des manuels scolaires (500 €) : il a permis l'achat d'une série de manuels de français pour les CM1 et de livres de lecture suivie pour les CE2 et CM2.

Budget transport (350 € par classe et 1040 € de report de crédits 2015 avec accord de la mairie) :
La somme de 3470 € a été dépensée en totalité.

Autres dépenses :

La mairie a fourni 125 ramettes de papier pour le photocopieur et pris en charge la maintenance des ordinateurs du bureau (264 €).

Utilisation du photocopieur : Afin de mieux gérer le nombre de photocopies, les enseignants souhaitent qu'il y ait sur le photocopieur un code pour chaque classe ainsi qu'un code pour la direction. Ils en feront la demande auprès d'ABI service.

Monsieur Deschamps indique qu'il est inutile d'ajouter un code pour les employées municipales car les photocopies pour la garderie, la cantine et le centre de loisirs doivent être faites en mairie.

→ Crédits 2017 :

L'équipe enseignante demande si la subvention pour le renouvellement des manuels scolaires pourra être reconduite cette année ce qui leur semble indispensable. Monsieur Deschamps indique qu'il ne devrait pas y avoir de problème.

3. Natation

Il y aura cette année 10 séances de natation pour les élèves du CE1 au CM2 et 5 séances pour les élèves de CP.

Les séances auront lieu le mardi (séance de 10h30 à 11h15) du 2 mai au 04 juillet pour les CM1 et les CM2, et le mercredi (séance de 10h30 à 11h15) du 3 mai au 5 juillet pour les élèves de CP, de CE1 et de CE2 ; à noter que les CP de la classe de Madame Blanc participeront aux 5 premières séances et ceux de la classe de Monsieur Bastide aux 5 suivantes.

Coût des entrées : 147 € par séance soit 2940 €.

Coût du transport : 120 € par séance soit 2400 €.

Les entrées et le transport sont financés par la mairie.

4. Sorties et animations

→ Sorties prévues pour la fin d'année :

La classe de **CM1** ira visiter le **musée de la céramique** à Lezoux le 16 mars 2017.

Entrée au musée : 1€50 par enfant (financement coopérative scolaire)

Transport : 155 € (financement mairie)

Les classes de **PS/MS, de GS/CP, de CP/CE1 et de CE2** iront au **lac d'Aubusson** où ils bénéficieront d'une **animation nature**, le 30 mai (GS/CP et CE2) ou le 1 juin (PS/MS et CP/CE1).

Animation : 10 € par enfant (financement coopérative scolaire)

Transport : 720 € pour les 2 sorties (financement mairie)

L'APE ayant fait un don de 600 € à l'école pour les sorties scolaires, les enseignants pensent qu'il ne sera pas nécessaire de demander une participation financière aux familles. Cela sera confirmé lorsque toutes les sorties seront fixées.

→ Spectacle

Madame Lageneste, Monsieur Bastide, Madame Blanc et Madame Barraud souhaitent faire participer leurs élèves au festival Art d'école qui doit avoir lieu à Randan mais l'école de Chauriat n'a pas été retenue en raison d'un très grand nombre de demandes.

Les conseillers pédagogiques en arts visuels ont proposé, en contrepartie, un spectacle qui serait gratuit pour l'école de Chauriat et aurait lieu le 6 avril pour les élèves de la grande section au CM2. Il s'agit de « Kaia la louve » spectacle proposé par la compagnie « La vagabonde ».

Cependant, la comédienne demande à ce que l'obscurité soit faite dans la salle des fêtes ce qui est difficile. Monsieur Deschamps indique que l'association de théâtre peut prêter des tissus noirs à mettre sur les fenêtres. Il invite également la comédienne à se déplacer pour venir voir la salle.

→ Intervention du SBA :

Les enseignants souhaitent faire intervenir le SBA pour une série de 3 animations par classe sur le thème des déchets et du recyclage. Ces interventions ne pourront pas avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Elles se feront au premier trimestre de l'année 2017-2018.

→ Animations proposées par Billom communauté :

Monsieur Deschamps conseille aux enseignants de se rapprocher de Billom communauté qui propose des animations sur différents thèmes pour les scolaires.

5. Informatique

→ Formation des enseignants :

Les enseignants ont obtenu une journée et demie de stage pour se former à l'utilisation du nouveau matériel informatique.

→ Des problèmes persistent au niveau du réseau : il n'est pas possible d'enregistrer des documents sur le serveur, ni d'imprimer depuis les ultraportables.

L'enseignante d'école numérique va tenter de reparamétrer les différents ordinateurs du réseau.

→ Dans les classes de PS/MS et de MS/GS les enseignants demandent que les télécommandes des tableaux soient déplacées afin que les enfants ne puissent pas y avoir accès.

→ Débit Internet : La mairie a fait une demande de modification du contrat afin que l'école puisse bénéficier d'un meilleur débit.

→ Antivirus : l'antivirus gratuit fourni par l'Education Nationale a été installé sur les ordinateurs du bureau.

6. Travaux

Aménagement de la cour : 2 tables ont été installées et sont très appréciées des élèves de cycle 3. Des arbres ont également été plantés.

Le grillage rigide dans la cour du cycle 2 se détériore de plus en plus et les enfants peuvent se blesser. Les enseignants demandent qu'il soit changé.

Il est prévu de permettre aux enfants l'accès à la partie située au dessus de l'école. Des arbres y ont été plantés et un petit jardin y sera aménagé. Cela ne se fera cependant pas forcément d'ici la fin de l'année scolaire.

Le goudron est à reprendre au devant du préau comme cela a été demandé au précédent conseil d'école.

Les enseignants demandent que les prunus soient taillés afin de couper les branches malades qui risquent de tomber.

Les enseignants souhaitent faire peindre des cibles aux élèves sur le mur à balle. Ils demandent à la mairie si les employés municipaux peuvent repeindre le mur en blanc afin de masquer les tags.

Toilettes de la classe maternelle : La première tranche de travaux a vraiment rendu les toilettes plus fonctionnelles. Il est apparu qu'il n'était pas utile de créer une ouverture dans la cloison afin de permettre le passage dans l'autre bloc sanitaire. En effet, cela ne permettrait pas d'augmenter le nombre de WC et risquerait de créer une zone difficile à surveiller.

Il faudrait cependant installer un éclairage plus puissant.

D'autre part, le problème d'odeur d'égout persiste et est vraiment gênant. Il faudrait réparer la VMC qui ne fonctionne plus mais ce ne sera sûrement pas suffisant pour résoudre le problème. Il faudrait vraiment faire intervenir un spécialiste.

Chauffage de la classe de PS/MS : Les enseignants demandent à la mairie de faire le nécessaire pour qu'il soit possible de régler la température. En effet les thermostats semblent ne pas fonctionner.

Création de rangements dans la classe de MS/GS :

Les meubles faits sur mesure par Christophe Douarre ont été installés. Les enseignants le remercient.

Serrures à changer :

Il n'y a pas de clé pour ouvrir de l'extérieur l'issue de secours de la classe de MS/GS, ni pour ouvrir la deuxième porte du préau. Les enseignants demandent que les serrures soient changées.

7. Questions des parents :

→ *Les effectifs étant en baisse, sera-t-il possible d'accueillir les enfants n'ayant pas 3 ans ?*

Pour l'instant, nous ne pouvons pas dire quel sera l'effectif à la rentrée prochaine, et il risque d'évoluer en cours d'année lorsque les maisons des lotissements seront habitées.

D'autre part, il est possible que l'école de Chauriat accueille, plus ou moins prochainement, les enfants de l'école de Chas. Monsieur Deschamps indique en effet que la mairie de Chas étudie cette possibilité.

Les enseignants donnent des précisions sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans :

- Les enfants n'ayant pas 3 ans au 31 décembre 2017 ne peuvent pas être accueillis en classe de petite section mais seulement en classe de très petite section.
- Cela obligerait à investir dans du matériel adapté aux très jeunes enfants.
- La scolarisation avant 3 ans est surtout préconisée pour les enfants non francophones.
- Les enfants n'ont accès à la cantine et à la garderie qu'à partir de 3 ans.

Pour toutes ces raisons, les enfants de moins de 3 ans ne seront pas accueillis à l'école à la rentrée prochaine.

→ *L'aménagement du parking est-il prévu comme cela a déjà été évoqué (trottoir, stop voitures) ?*

Les représentants de parents font remarquer que le parking est dangereux, car les enfants passent derrière les voitures.

Monsieur Deschamps explique que la restructuration du parking n'est pas d'actualité pour l'instant car le budget investissement est déjà très chargé. Cependant, du gravier sera remis sur le sentier au devant des voitures et un système pour empêcher les voitures de s'avancer sur ce sentier sera installé. Les élèves pourront donc entrer et sortir de l'école sans passer derrière les voitures.